Informations de base

1997/0142(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Méthodes à utiliser pour les tests microbiologiques à réaliser sur des viandes destinées à la Finlande et à la Suède **Subject** 3.10.05.01 Viande 4.60.04.04 Sûreté alimentaire **Zone géographique** Finlande Suède	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Agriculture et pêche	2073	1998-03-16

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/05/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0227	Résumé
16/03/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
16/03/1998	Informations supplémentaires		
21/03/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1997/0142(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 000
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/4/11401

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1997)0227 JO C 202 02.07.1997, p. 0011	22/05/1997	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Décision 1998/0227 JO L 087 21.03.1998, p. 0014

Méthodes à utiliser pour les tests microbiologiques à réaliser sur des viandes destinées à la Finlande et à la Suède

1997/0142(CNS) - 22/05/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier les décisions 95/409/CE, 95/410/CE et 95/411/CE afin d'introduire la possibilité d'utiliser une méthode microbiologique offrant des garanties équivalentes. CONTENU: à la suite de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède et dans le contexte de la protection contre les salmonelles, des garanties supplémentaires ont été définies par le Conseil pour les expéditions de viandes fraîches bovines et porcines ou de volailles d'abattage et de viandes de volaille destinées à la Finlande et à la Suède. Les décisions 95/409/CE, 95/410/CE et 95/411/CE prévoient comme méthode microbiologique de recherche des salmonelles dans les échantillons la méthode normalisée ISO 6579:1993 de l'Organisation de normalisation internationale. Conformément à l'avis du comité scientifique vétérinaire, la méhode décrite par le comité nordique d'analyse des aliments (méthode NMKL) peut être considérée comme équivalent à la méthode ISO. La présente proposition de décision prévoit la possibilité d'utiliser la méthode NMKL comme méthode alternative. En cas de divergences de résultats entre Etats membres, il convient d'utiliser la méthode ISO. La présente décision n'a pas d'incidence sur le budget communautaire.